gnement supérieur qui vaut à notre ville épiscopale de revivre ses

traditions séculaires de haute culture et de science.

Pour commémorer cet anniversaire, S. Exc. Monseigneur le Nonce apostolique a bien voulu accepter de venir chez nous. Entouré des évêques protecteurs de l'Université, ayant à leur tête S. Em. le Cardinal Roques, archevêque de Rennes, Monseigneur le Nonce chantera le 14 novembre, à 9 h. 30, une messe pontificale d'action de grâces à la cathédrale. Je suis sûr que tout le diocèse, clergé et fidèles, saura apprécier le grand honneur que nous fait à cette occasion le représentant du Souverain Pontife dans notre pays. La ville d'Angers doit lui faire un accueil qui soit digne de sa réputation de cité catholique et de son attachement au Saint-Siège. Aussi viendrezvous très nombreux assister à la cérémonie où nous exprimerons à Dieu notre reconnaissance, en même temps que nous lui confierons notre résolution de demeurer aussi attachés que nos devanciers à notre grande et belle Université.

Angers, le 31 octobre 1950. † HENRI-ALEXANDRE, évêque d'Angers.

Avis aux membres du Clergé

Monseigneur l'Evêque sera heureux de présenter à S. Exc. Mgr Roncalli MM. les membres du chapître, archiprêtres, doyens, curés de la ville d'Angers, supérieurs des collèges, qui seront venus assister à la cérémonie. Cette présentation se fera à la Salle synodale aussitôt après la messe pontificale.

Messe Pontificale de S. Exc. Mgr le Nonce Apostolique

Mardi 14 novembre à 9 h. 30

Ordre du placement à la cathédrale

a) MM. les Officiels, à la croisée du transept.

b) Université catholique, partie supérieure de la nef, côté du banc d'œuvre.

c) Clergé, transept droit.

- d) Religieuses, transept gauche.
- e) Invités munis de cartes, partie supérieure de la nef, côté de la chaire. Délégations des collèges et écoles de garçons, transept droit et

g) Délégations et écoles de jeunes filles, transept de gauche et

partie inférieure de la nef, côté de la chaire.

h) Fidèles non munis*de cartes d'invitation, partie inférieure de

la nef, côté du banc d'œuvre.

MM. les membres du clergé sont priés d'apporter leur habit de chœur.

Secrétariat de l'Évêché

Dispenses accordées

Bans: Baracé, Baugé, Bégrolles, Chemillé (Saint-Pierre Saint-Hilaire-Saint-Florent, Volandry (2). Affichage: Grez, Trémentines, Le Voide.

PARTI

DIMANCHE 5 NOVEMB PENTECOTE. -- Semi-de de la Vénération des sa de l'octave de la Touss saintes reliques.

LUNDI 6. - DE L'OC Dans les églises cons Dédicace, double 1re clas Mardi 7. — De l'oc Mercredi 8. — Jour

couleur blanche. Mémo Sévéran, Carpophore et Jeudi 9. — Dédica - Dédica SAUVEUR (ou Saint-Jean

blanche. Mémoire de s (Asie Mineure), en 304. VENDREDI 10. -

Clercs réguliers théating blanche. Mémoire des sais martyrisis à Rome en 2 SAMEDI 11. - SAINT

majeur, couleur blanche. décapité et brûlé en 296 DIMANCHE 12. — VE (5e après l'Epiphanie).

Ce sera le pèlerinage de 28 décembre à l'occasion S. Exc. Mgr l'Evêque

les Aumôniers diocésains Par l'intermédiaire des des séries de billets de mettre l'envoi de délégi

La formule qui, à la permettre à un groupe in Nous demandons à M

projet et d'aider à sa ré Nous leur demandons ceux qui désireraient se sainte. Le prix d'Anger Pensions religieuses, est 3 jours et demi à Rome Les inscriptions sont

rue du Vollier, Angers, j